

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions : 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
bonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnement : Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

La politique néfaste

Parmi les constatations que j'ai pu faire durant mon séjour en France, il en est une qui m'a plus péniblement frappé, dit notre confrère Georges Itié, dans son journal le « Soleil du Maroc ».

Hors quelques très grandes villes et les voies de communication d'importance essentielle, les communes et les chemins sont en piètre état d'entretien. Cela procède d'une mauvaise administration municipale et départementale. Et la cause de cette carence s'avère manifestement par l'intrusion de plus en plus envahissante de la politique de parti dans les conseils municipaux et les conseils généraux.

Où il faudrait des hommes qui, ayant su bien mener leurs affaires et sachant ce qu'est l'établissement d'un bilan, seraient compétents dans une gestion saine et prospère des affaires communales et départementales, l'électeur nommé des politiques. Ceux-ci, hypnotisés par le programme vaste et complexe de leur parti dont il faut assurer la souveraineté avant tout, oublient la tâche qui leur est confiée, se détournent des buts matériels qu'ils devraient poursuivre, et ne font plus que de la politique.

Le résultat est que leurs assemblées au lieu d'être fécondes sont stériles, et offrent le spectacle désolant d'une caricature du parlement. Les ambitions personnelles s'y donnent libre jeu; l'opposition emploie son temps à découvrir la pelure d'orange fatale à jeter sous les pieds de l'adversaire. Entre temps, non seulement les améliorations nécessaires au développement d'un pays qui devrait marcher effectivement à la tête des nations sur la voie du progrès, non seulement ne sont pas réalisées, mais encore le vieil état de choses empire. C'est ainsi que les chemins se dégradent de plus en plus interdisant toute circulation intensive et rapide, que les bâtiments publics, faute de réparation offrent un spectacle lamentable, que des centres construits au bord de rivières à l'onde courante et pure manquent d'eau!

Cependant les impôts augmentent toujours. Rien ne se consomme où l'Etat, le Département, la Commune n'aient leur part réciproque. Sans compensation, les contribuables ploient sous le faix écrasant d'une fiscalité insatiable qui fait d'eux des serfs taillables et corvéables à merci relativement aussi pressurés que les malheureux pour la libération desquels flamboya la grande Révolution.

Dans quel gouffre semble donc tant d'argent qui serait d'un emploi si utile par ailleurs? Il y a trop de fonctionnaires impossibles à supprimer parce que leur nombre et leur influence est de poids décisif dans la balance électorale. Indirectement, ce sont les fonctionnaires qui gouvernent la France. Dès lors comment admettraient-ils la diminution de leurs effectifs, comment ne demanderaient-ils pas l'augmentation de leurs traitements? Ensuite des dépenses somptuaires plaçant l'agréable avant l'utile, grignotent les budgets dont elles ne laissent plus qu'une carcasse quasi inutilisable.

Souvent, au Maroc, notre esprit positif et réalisateur nous incite à critiquer les dirigeants. Ces critiques sont nécessaires, car il n'est point de meilleur stimulant. Mais si, en fin de compte, des discussions qui naissent d'elles, jaillit la lumière montrant les bonnes volontés de tous unies dans l'intérêt commun, c'est que la politique de parti exclusiviste jusqu'au sectarisme, néfaste jusqu'à la stérilité en est exclue.

Ne faisons donc pas de politique dans notre Maroc.

Nous ne devrions pas en faire ici non plus, et nous nous en trouverions mieux. Aujourd'hui nous y sommes en plein, et chaque jour nous nous y enfonçons un peu plus.

Alors? Alors, tant pis pour nous.

Le massacre des forêts algériennes

Revenons-y.

L'« Avenir de l'Est », qui a soulevé le lièvre, et a droit à toutes les félicitations, dit dans son avant-dernier numéro, que ce n'est pas 200.000, mais 3000.000 arbres qui auraient été abattus dans les forêts de chênes-lièges de La Calle !!

Et le Service forestier et l'Administration préfectorale ou gouvernementale ne bougeaient pas, laissaient accomplir pareil forfait!

C'était inimaginable.

Il a fallu l'intervention des deux députés, MM. Emile Morinaud et Jules Cattoli et un vœu du Conseil municipal de La Calle pour faire nommer une Commission d'enquête, les articles de nos confrères algériens restant sans effet.

Ce n'est pas ici, en Tunisie, qu'on permettrait pareil vandalisme, car la forêt est un bien si précieux pour tout le pays que la Direction Générale de l'Agriculture revendique tout ce qui est bois ou broussailles quitte à donner en échange à ceux qui ont des titres réguliers des terrains équivalents dans la région même, si elle en possède ou proches, si elle n'en a pas.

On ne saurait trop l'approuver, car elle écarte ainsi les dangers d'incendie ce terrible fléau de nos forêts.

D'après notre excellent confrère bônois, le groupe qui commettrait ce vandalisme se composerait de MM. :

GANINO, un nom bien connu par ses nombreuses et heureuses transactions de terrains;

CIGNONI et di MAGGIO, avec pour directeur, M. CALABROSSI, tous sujets italiens, qui se moquent pas mal du désastre qu'ils causent pourvu que leur caisse s'emplisse.

M. le Gouverneur général, comme nous le disons plus haut, a nommé une Commission d'enquête qui s'est rendue sur les lieux dès mardi dernier.

Etait-ce bien nécessaire, et le sous-préfet de l'arrondissement, le conservateur des forêts du Département et l'administrateur de la Commune mixte de La Calle ne suffisaient-ils pas pour constater la dévastation des forêts de La Calle par le groupe incriminé?

En deux ou trois jours, le travail pouvait être terminé, et une mesure prise aussitôt pour arrêter ce massacre qui semble n'avoir pas ému l'Inspection des forêts de la région puisqu'elle a laissé faire.

L'enquête dira si elle est fautive ou si le Conseil municipal de La Calle a eu tort de s'émouvoir et de voter à l'unanimité un vœu de protestation contre le déboisement intensif des forêts de la région.

J. S. P.

A la veille du centenaire

On commence de l'autre côté de la frontière à douter du succès des fêtes du Centenaire, mais par exemple, on ne se fait nulle illusion sur les intentions des mercantis de tous calibres de profiter de l'occasion — rare — d'estamper un peu plus le public.

Si le visiteur est rare, ma foi, on se rattrapera sur la population du pays et c'est elle, en définitive, qui risque de faire les frais.

M. Bonnefoy, une personnalité importante du Département de Constantine, qui vient de rentrer d'un voyage en France exprime ses craintes dans le « Républicain » de Constantine qui les publie en gros caractères noirs :

« On s'agit beaucoup en Algérie à l'occasion du Centenaire, et on a raison, dit-il, il ne semble pas qu'il en soit de même en France. En dehors de certains milieux éclairés, le Centenaire laisse le gros public très froid.

« Mais parmi la gent voyageuse, des appréhensions se manifestent. On redoute les frais excessifs d'un séjour en Algérie et, non sans raison, on commence à s'apercevoir que les hôtels algériens, à égalité de confort, ont des tarifs sensiblement plus élevés que ceux de la Métropole. Cela ne s'explique en aucune façon.

« S'il en est ainsi en temps ordinaire, on redoute l'exagération en temps d'affluence anormale des voyageurs. Il ne paraît pas très facile d'enrayer la boulimie de certains industriels et propriétaires dont l'attitude est désastreuse pour les intérêts généraux. Que le Comité du Centenaire me permette de dire qu'il doit tout faire pour gêner les appétits malsains et rassurer les visiteurs éventuels de l'Algérie en 1930. Je connais assez son Président pour savoir qu'il n'y manquera pas. »

D'autre part, des journaux protestent déjà contre l'offensive des mercantis qui, à l'approche du Centenaire, commencent à prendre forme.

A Souk-Ahras, par exemple, et le journal l'« Avenir » publie ces lignes suggestives :

« Les prix de nombre de denrées de première nécessité, ont subi ces temps derniers de notables augmentations, et le mouvement de hausse n'en est qu'à ses débuts s'il faut en croire certains épiciers qui répliquent imperturbablement aux lamentations des ménagères : C'est rien, Madame, attendez dans quelques mois le Centenaire ! »

« Pris de panique, de nombreux Souk-Ahrasien entassent chez eux sucre, café, huile, charbon, pétrole farine et semoule, etc., tout comme si l'an prochain au lieu de fêter le Centenaire de la conquête, nous devions être à notre tour assiégés à l'instar des Barbaresques en 1830 !

« On ne peut pas mieux servir les desseins des requins qui s'appêtent à commémorer le Centenaire à leur manière... en vidant l'escarcelle des consommateurs.

« Rien ne justifie, en effet, un pareil affolement sinon des tracontars imbéciles dont les propagateurs font le jeu des spéculateurs qui guettent dans la coulisse le moment favorable !

« Pour nous, nous ne craignons pas de clouer au pilori ceux qui ne voient dans la grandiose manifestation de l'année prochaine qu'un moyen de satisfaire leur appétit de lucre et de rapine. »

Pour nous, les étrangers seront plutôt rares, ne viendront que les invités de la colonie qui n'auront rien à dépenser, et les fortunés mortels qui peuvent essayer les coups de fusil des mercantis sans broncher, car ils y sont habitués.

Quant aux autres, on nous donnera des nouvelles dans quelques mois, si la députation tout entière de l'Algérie n'intervient pas pour faire rétablir la loi sur la spéculation qui rendra service non seulement à l'Algérie, mais partout où flotte notre drapeau tricolore, car cette misérable engeance sévit aujourd'hui partout.

L. de P.

La série noire pour les courriers aériens

Les courriers aériens, qu'ils soient de Toulouse à Casablanca, de Marignane à Alger ou à Tunis, sont en pleine série noire.

Coup sur coup, deux avions ont piqué tête sur la première ligne, et s'il n'y eût aucun accident de personne pour le premier, par contre, le second a fait six victimes, dont quatre passagers et les deux hommes d'équipage; sur Alger, l'hydravion postal ayant quitté Marignane à 6 h. 30, a fait une chute en mer vers 10 heures.

L'équipage a été heureusement recueilli en mer par le paquebot « Timgad », de la Compagnie Transatlantique, il en est de même du courrier postal.

L'hydravion a pu être retrouvé et ramené à Alger.

Mais ce n'est pas ce nouvel accident qui ramènera la clientèle algérienne qui a déserté complètement ce genre de transport depuis le malheureux accident qui a coûté la vie au capitaine Darmani et à sa jeune femme qui trouvèrent la mort en sortant de la base aéronavale d'Alger.

Sur notre ligne, deux hydravions ont eu également des accidents qui n'ont causé fort heureusement que des blessures légères aux deux passagers dont l'un, le Directeur même de la base de Khereddine.

Le premier hydravion qui était tombé sur la côte, est de Sardaigne par le travers du Cap-Ferrato, a dû être abandonné lorsque le bâtiment de guerre italien le « Duca », de la base navale de Cagliari eût recueilli sains et saufs les trois passagers et le courrier. Depuis il a été retrouvé sur les côtes de Sicile et ramené à Bizerte où pour comble de malheur, il a fait un plongeon, sans doute définitif.

Non décidément, les courriers aériens sont loin de présenter toute sécurité comme nos bons paquebots.

Il faut être très pressés pour les utiliser, car on ne sait pas si l'on arrivera à bon port.

Les timbres-prime

« Vous vous êtes élevé contre les marchands de timbres-prime que vous avez appelés avec juste raison les parasites du commerce.

« Mais loin de s'entendre, les marchands au contraire se tirent dans les jambes en offrant un, deux, trois et parfois quatre timbres par franc, ce qui fait marcher leur commerce et augmente la vie chère, croyez-le.

« Puisque les commerçants ne peuvent, ou ne veulent s'entendre, c'est le Gouvernement qui devrait intervenir.

« Et l'on verrait, sinon la vie chère baisser du jour au lendemain, mais progressivement, et avant un mois elle aura diminué de 10 à 15 pour cent, peut-être davantage. Qu'il essaie, et il verra. »

Nous avons rapporté textuellement les dires d'un commerçant qui s'est jusqu'à ce jour refusé catégoriquement de donner des timbres-prime, mais il nous a avoué que son commerce en souffrait.

« N'importe, a-t-il ajouté, je tiendrai jusqu'au bout pour montrer à mes collègues qu'ils font fausse route et sont grugés par les parasites comme vous les avez si bien appelés. »

« Oui, des parasites, dites-le, et répétez-le chaque jour à tous. »

Arabes et Juifs se sont toujours exécrés

Le grand mufti de Palestine a délibérément induit en erreur notre confrère Jean Podes du « Matin » dit le « Courrier Colonial » de Paris.

Tous ceux qui connaissent les régions où vivent, sans jamais se mêler Juifs et Arabes, savent que les seconds méprisent les premiers et que les premiers exploitent les seconds.

Le Juif est né commerçant, l'Arabe est né prodigue. Un jour vient où le Juif a complètement grugé l'Arabe : alors ce dernier veut reprendre au Juif ce qu'il considère comme lui appartenant et, pour plus de facilité, il l'envoie rejoindre Moïse !

Notre directeur, qui a commandé un an une formation militaire dans les oasis du Sahara pendant la guerre a pu se rendre compte de la difficulté de faire régner la tranquillité entre ces deux éléments de population. Fatalement, un jour vient où l'Arabe règle le compte du Juif s'il n'y a pas au-dessus des deux parties une autorité assez forte pour empêcher ce qui vient de se passer en Palestine.

Aussi bien, n'était-ce pas la même chose en Russie par exemple où, tous les dix ans environ, les Russes mettaient les Juifs à mal. Puis, ce qui restait de Juifs recommandait à exploiter les moujiks, lesquels recommandaient un peu plus tard à supprimer les Juifs.

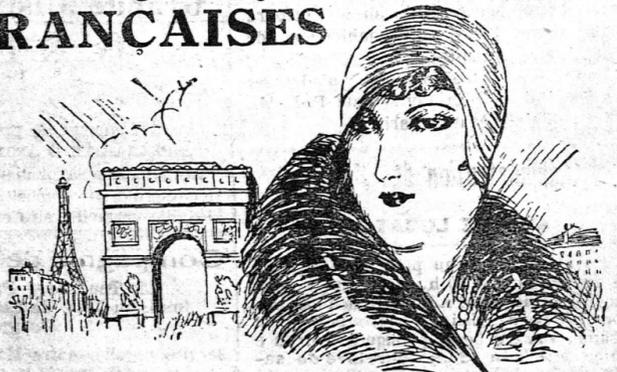
Echos & Nouvelles

LE RETOUR DU MINISTRE

Au moment où ce journal paraîtra, M. le Résident Général sera de retour à Tunis avec Mme Manceron, accompagnés du capitaine Pouvreau, officier d'ordonnance.

Nous leur adressons nos meilleurs souhaits et sommes heureux de leur rentrée, car la machine administrative va pouvoir se remettre en marche.

POURQUOI LES FEMMES FRANÇAISES



N'ont Jamais le Nez Brillant !

France on entend constamment les étrangers demander : « Comment se fait-il que les femmes françaises n'ont pas le nez brillant ? » Il y en a pourtant pas mal qui l'ont encore, ce sont celles qui continuent à employer les poudres de riz démodées. Mais la grande majorité des Françaises, de nos jours, soit qu'elles mélangent un peu de mousse de crème à leur poudre, soit qu'elles emploient la Poudre Tokalon à la mousse de crème se débarrassent radicalement de leur nez brillant.

UN DEJEUNER « INTIME » !

A son arrivée à Casablanca, « M. LUCIEN SAINT NE CACHAIT PAS SON PLAISIR DE RETROUVER LA TERRE MAROCAINE, L'ŒUVRE QUI L'Y RECLAME, ET LES COLLABORATEURS INNOMBRABLES DE CETTE ŒUVRE PARMIS LESQUELS IL FAUT COMPRENDRE LA POPULATION TOUT ENTIERE ».

Voilà de belles paroles qui ont été entendues avec plaisir par les marocains.

A midi 45, M. Lucien Saint offrait un déjeuner « intime » auquel assistaient... une CENTAINE d'invités ! parmi lesquels M. U. Blanc, le grand vizir; M. Labonne, secrétaire général du Protectorat, tous les Directeurs généraux, une vingtaine de contrôleurs civils, les présidents des Chambres de Commerce et d'Agriculture, les délégués du 3^e collège, le Pacha de Casablanca, le vice-président de la Commission municipale, le chef des Services municipaux, les attachés de Cabinet, etc., etc.

C'est ce que l'on appelle là-bas un déjeuner intime !!

N'EN JETEZ PLUS !

Qu'un journal se livre à une controverse ou polémique de temps à autre, avec un de ses confrères, c'est dans l'ordre des choses quand les deux journaux sont d'opinions différentes.

Mais que cette polémique s'étende sur 365 jours, à propos de tout et de toutes, voilà qui finit par devenir agaçant et horripilant.

Si le lecteur n'est vacciné, il risque fort de devenir enragé, en tout cas il écume.

Nos confrères devraient donc avoir pitié de leurs lecteurs, et cesser pour un moment une polémique qui abrutit leurs lecteurs.

DEPART DE LA DELEGATION DES HABOUS DES LIEUX-SAINTS POUR RABAT.

Suivant le protocole établi, l'Assemblée des habous des Lieux-Saints se réunit tour à tour à Alger, Rabat et Tunis.

Cette année, c'est le tour de Rabat, aussi la Délégation tunisienne, qui comprend : Si El Hadi Lakhrou, ministre de la Plume; le général Bel Khodja, caïd de Bierte; le général Younes Hadjou, directeur du Protocole; Si Chadly Okbi Ben cheikh, notable de Bizerte, a pris mardi matin le train d'Algérie d'où elle s'est gée sur Rabat, où elle vient d'arriver.

Elle a été présentée tout aussitôt au Résident Général et à S. M. le Sultan qui lui ont réservé un accueil particulièrement aimable, car M. Lucien Saint les connaissait tous personnellement.

Elle sera de retour à Tunis dans une quinzaine de jours.

LES INSATIABLES !

Notre confrère parisien « Le Parlementaire », journal pourtant d'avant-garde, n'a pas pour les instituteurs une tendresse exagérée, ni des sentiments bienveillants.

Il trouve qu'on leur fait la part trop belle pour la somme de travail qu'ils fournissent.

Mais laissons-le parler !

« Vrai, ils exagèrent !

« A Montbéliard, vient de se tenir un congrès d'instituteurs, et nos magistrats se sont lamentés sur leur triste sort.

« Or, les deux tiers de ces « martyrs » roulent automobiles et transforment les

préaux de leurs écoles en garages gratuits, avec interdiction aux écoliers de jouer autour de leur précieuse carrosserie.

« Quand l'instituteur syndiqué est marié avec l'institutrice de la même localité, le ménage touché 32.000 francs par an ! Sans compter le rabiol, constitué par les cours supplémentaires et les leçons particulières, qui, parfois, doublent presque leur traitement.

« 32.000 francs par an, plus de logement, le chauffage et l'éclairage, pour 200 jours, avec six heures de travail par jour et deux mois de vacances payées !...

« Et ils se plaignent ! Qu'est-ce qu'il leur faut ?...

« On conçoit la colère des postiers, qui, eux, véritablement, triment dur et sont considérés comme les parents pauvres de l'Administration de l'Etat.

« Ne serait-il pas plus logique de voir les autos aux facteurs, plutôt qu'aux instituteurs ?... »

Rinder, vous exagérez, cela nous étonne de votre part.

PAUVRE PAYS !

C'est du nôtre dont ils est question ! Et cette pensée me venait en lisant sur les murs de Paris de magnifiques affiches nous chantant la gloire d'un magnifique fromage italien (magnifique para-il !) le fromage del Paese, dit Nestor dans la « Voix de la Terre ».

Je vois mal nos camemberts affichés à Rome sans soulever une vague de colère de ces braves à trois poils que sont les chemises noires ! Oui, pauvre pays de France !

Dans le Jura, à Saint-Claude, nous dit le « Matin », une des dernières industries qui subsistaient encore, la fabrication des pipes, va tantôt échapper aux braves Jurassiens, grâce aux intrigues d'industriels anglais qu'on a laissé s'installer là-bas. Qu'attendent les ouvriers jurassiens, maîtres de ladite fabrication, pour sauver, par des moyens héroïques, l'industrie dont ils sont les vrais artisans ! Oui, pauvre pays de France !

Et l'on pourrait, ainsi, multiplier à l'infini les exemples de cette infiltration étrangère dans un pays au peuple adroit et intelligent — oui, pauvre pays ! — où la nature a multiplié ses meilleures ressources, mais où la vilé politique de clans a tout gâté, a corrompu toutes les initiatives, toutes les énergies et fait du patriotisme — qui est ailleurs — un étalage de manifestation puériles et grandiloquentes.

Administration des Habous

AVIS DE LOCATION

Il est donné avis au Public que le 18 octobre courant à 10 heures du matin, il sera procédé au marché du Ksour, Caïdat de Tadjerouine à la mise en location aux enchères publiques, pour une durée de quatre ans de l'Henchr Ben Rahaim, sis à Ouertatan, à 15 kilomètres environ du Ksour, habous ben Rahaim, d'une contenance de 140 ha porté précédemment sur l'Affiche N° 28 de location des immeubles ruraux habous.

Mise à prix : 12.000 francs par an.

(Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Avis de remboursement anticipé des Bons P.-L.-M. 7 % 1926-1941

Il est rappelé que la Compagnie P. L. M. a décidé de rembourser au pair par anticipation, à la date du 1^{er} octobre 1929, la totalité des bons 7 pour cent 1926-1941 en circulation. Ces bons cesseront de produire intérêt à partir de cette date.

Par titre remboursé, la Compagnie paiera, en sus de la somme de 500 francs, la portion de coupon courue au 30 septembre 1929, soit 8 fr. 75 par bon nominal ou 8 fr. 10 par bon au porteur.

Toutefois, jusqu'au 30 septembre 1929 au plus tard, les porteurs de bons 7 % 1926-1941 pourront échanger, aux guichets de la Compagnie, leurs titres contre des obligations P.-L.-M. 5 % de 1.000 francs cédées à 841 fr. l'une, jouissance du 1^{er} juin 1929.

Les bons seront repris pour leur valeur de remboursement au 1^{er} octobre 1929 augmentée d'une bonification de trois francs par titre.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétaire de la Compagnie P.-L.-M., 88, rue Saint-Lazare, Paris 9^e.

Administration des Habous

AVIS DE LOCATION

Il est donné avis au public que le lundi 28 octobre 1929, à 10 h. du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, Tunis, à la mise en location aux enchères publiques pour une durée de trois ans, d'une carrière de sable sise dans l'olivette « El Djemel », à Kerch-el-Ghaba, Caïdat de la Banlieue, relevant de la fondation habous de feu Ali Mchaoued, gérée par Si M'hamed Ghaleb, demeurant rue du Sabre, impasse du même nom n° 4.

Mise à prix : 14.000 fr. par an.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau Foncier n° 28, à l'Administration des Habous, et pour visiter, au mokadem précité.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

KORBOUS, Station Thermale
Ouverture de la Saison d'Hiver le 15 novembre

Transformations complètes dans les aménagements des hôtels et les différents services de la Station.

Renseignements, brochures, dépliants, tarifs 3 bis, Passage de Naples, Tunis.

BREVET TUNISIEN N° 3564
La Firme E. Merck Chemische Fabrik, à Darmstadt, Allemagne, propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 3564, du 5 janvier 1928, relatif à : « Procédé pour la déshydratation de l'alcool d'éthyle » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

LE CHAT NOIR 70°



EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT



VÊTEMENTS

J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout **TUNIS**

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger — Téléphone : 5.53 —

Imprimerie GORSSE, BASCONE & MUSCAT
Le Gérant : Emile LUMBROSO

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2, Rue Pillel-III et 17, Rue Laiffite — PARIS
S'adresser pour tous renseignements chez M. J.-O. FELICI, 4, Av. de France — Tunis — Tél. 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN
●POT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléphones : Tunis N° 19 — Potinville : N° 2

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeille au Concours de Paris 1900.

Compagnie de Navigation Mixte
Cie Touache — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

ANIS BERGER
Apéritif Anisé
Claude Berger et Cie — Marseille
DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvel
Agent Dépositaire : J.-B. CURTELIN
19, Rue du Maroc — TUNIS — Tél. : 10.59

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS

Eaucourante - Ascenseur
2 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges
Chauffage central - Eau courante

Souffle du Zéphyr
MARS-PLAGE
Situation unique face à la mer
Jardin - Terrasse - Eau courante
J EYMON & Cie, Propriétaires

BREVET TUNISIEN N° 3586
M. Michel Deniau, ingénieur à Paris, propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 3586, du 7 février 1928, relatif à : « Perfectionnements aux procédés d'emploi de la vibration », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

VERRERIE D'ECLAIRAGE
Lustrerie Fer Forgé et Bronze
Etablissements E. LUCKE & C^{ie}
15, Rue Jarente — LYON (2^e)

AGENCE EXCLUSIVE POUR LA TUNISIE
- 55 bis, Rue de l'Eglise — TUNIS -

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
Tunis — Bizerte — Mateur — Sfax
Sousse — Monastir
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS — Dépôt de Gols —

UNE NOUVELLE SENSATIONNELLE DANS L'ECLAIRAGE
Lampes « CESAR » à Lentille
DIFFUSEURS
ET AMPLIFICATEURS A LENTILLE
CESAR
113, Rue de Turenne — PARIS

AGENCE EXCLUSIVE POUR LA TUNISIE
- 55 bis, Rue de l'Eglise — TUNIS -

Restaurant du Japon
G. FIORINI (Propriétaire)
-0- 7, Rue Amilcar — TUNIS -0-

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus géod round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télegr. : Import-Tunis — Tél. : 0.74

Société Générale
Pour aviser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
Agence de Tunis, Place de Rome

PRINCIPALES OPERATIONS
Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virement télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

COMMENT UN MILLION DES PLUS JOLIES FEMMES
du monde entier conservent à leur peau sa jeunesse, sa fraîcheur et sa fermeté, sans la moindre ride.



100.000 FRANCS DE GARANTIE

Nous vous garantissons que les Crèmes Tokalon, aliments pour la peau, contiennent les éléments nutritifs extrêmement nourrissants et spécialement préparés (crème fraîche et huile d'olive précieuses, extraits végétaux émulsionnés, etc.) qui, au dire de grands spécialistes de beauté, sont nécessaires à votre peau pour la maintenir dans un bon état de nutrition, ce qui vous permet de conserver l'aspect de la jeunesse. Ne confondez pas la Crème Tokalon, aliment pour la peau, avec une crème de toilette ordinaire qui ne contient aucun aliment nutritif.

Compagnie Algérienne
Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 150.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 88.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne
Prêts sur Marchandises — Envois de Fonds — Opérations sur Titres — Garde de Titres — Souscriptions — Paiement de Coupons.
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France
et dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie et du Maroc

EN TUNISIE : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khémis, Sousse.

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

Placement Or
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère supérieur sur lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

Grande Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN
Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Aue Al-Djazira, 41

GARAGE VICTORINE
12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(8^{me} ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Machines Agricoles R. WALLUT & C^{ie}
Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés
TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS
COLLECTION LA PLUS COMPLETE DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse Télégr. : Wallut - Tunis — Tél. : 1.74

BANQUE DE TUNISIE
Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Bizerte, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH
Importation direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés
FIL DE FER A FOURRAGE 13-14
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia